

## **Christophe Lacroix propose 30 mesures pour l'optimisation et la simplification des services de la Province de Liège**

Après un premier état des lieux et une prise de connaissance de l'ensemble des services provinciaux en tant que Député provincial en charge notamment du Budget et du personnel non-enseignant, je me suis rendu compte que certains ajustements permettraient de remédier aux quelques défauts actuels de l'Institution provinciale. Aussi, après plusieurs mois d'analyse et de réflexion, j'ai proposé un Plan d'action comprenant 30 mesures concrètes pour optimiser et simplifier les services provinciaux.

L'objectif poursuivi est le suivant : offrir aux citoyens et aux entreprises de la Province de Liège des services publics provinciaux **optimaux**.

Cette initiative s'inscrit dans une **démarche positive et constructive** tenant compte de la nécessité d'améliorer sans cesse **la qualité des services** qui doivent être rendus **aux citoyens et aux entreprises** de la province de Liège. Elle se base sur des pratiques concrètes qui peut-être redonneront confiance aux managers publics en manque de perspectives et, pourquoi pas, favoriseront une nouvelle attractivité à la fonction publique.

### **Médiation, audit permanent et gestion prospective des ressources humaines pour une modernisation de la Province de Liège**

Dans une optique de démarche « Qualité », j'ai proposé la création d'un **service de médiation autonome propre à la Province de Liège** qui sera notamment mis à la disposition des communes désireuses de bénéficier d'un tel service. Je pense sincèrement qu'une « institution » comme celle du Médiateur permettra d'établir une plus grande écoute réciproque entre les citoyens et les services provinciaux. Cette démarche n'est pas clientéliste ; elle est citoyenne.

Parce que je considère qu'un contrôle du bon emploi des deniers publics est indispensable à tous les niveaux de pouvoir, j'ai souhaité la création d'un **service transversal d'aide à la gestion et d'audit interne**. Introduire des règles de bonne

gestion, ce n'est pas vouloir gérer ceux-ci comme des entreprises ; c'est vouloir utiliser au mieux l'argent de nos contribuables dans le cadre d'une gestion en « bon père de famille ».

Par ailleurs, considérant l'évolution des recettes et des dépenses provinciales de l'exercice propre, il est probable que l'impact positif des exercices antérieurs soit moins significatif à terme. Dès lors il m'a semblé impératif de prévoir des balises qui nous permettront d'avancer. Celles-ci sont véritablement la colonne vertébrale du « **Plan Stratégique de Gouvernance** » que je suis en train d'élaborer en collaboration avec le **Centre régional d'aide aux communes** (CRAC). En effet, j'ai fait appel à M. le Ministre régional des Affaires intérieures, Philippe Courard, pour pouvoir bénéficier de l'expertise du CRAC en matière de finances des pouvoirs locaux en général et de suivi des communes sous plan de gestion en particulier.

En outre, la gestion des ressources humaines est une des clés d'une organisation efficace et dynamique. J'en suis parfaitement conscient et c'est pour cette raison qu'une **cellule de gestion des ressources humaines** sera rapidement mise sur pied. Sa mission principale sera de planifier de manière stratégique les besoins humains de la Province de Liège afin notamment d'assurer les flux du personnel, et ce dans la perspective des nombreux départs à la retraite prévus pour les années à venir. Il me paraît tout à fait évident que c'est en valorisant au mieux les expériences, les compétences, la créativité et les aspirations des agents que l'on obtiendra d'eux de meilleures performances et, dès lors, de meilleurs services publics.

En matière de **simplification administrative**, il est question non seulement de faciliter la vie de l'usager des services publics provinciaux et son accès à l'information mais également de faciliter le travail des membres du personnel de la Province de Liège. À l'instar des politiques menées tant par le Gouvernement fédéral, par le biais de son Agence pour la Simplification Administrative (ASA), que par le Gouvernement wallon, par l'intermédiaire d'« EASI-WAL », le Commissariat à la Simplification administrative, j'ai proposé de mener une politique volontariste afin d'apporter la preuve que l'évolution des mentalités et la pro-activité ne sont pas l'apanage du secteur privé.

Dans ce cadre, des partenariats seront utilement noués avec les autorités fédérales, communautaires et régionales afin de bénéficier notamment de leur expertise.

Ainsi, j'entends faire contribuer la Province de Liège à la poursuite du **redressement économique** de notre région en optimisant ses services et ce, en parfaite synergie avec les politiques menées par le Gouvernement wallon.

La mise en œuvre de ce plan d'envergure s'étalera sur la législature, voire au-delà, et nécessitera l'implication de tous : tant du pouvoir politique et de l'ensemble des hauts fonctionnaires que de tous les agents et ce, sans distinction de grade et de fonction. **Ce qui décourage le plus les fonctionnaires, c'est l'absence de perspectives, d'orientations, de projets. A nous de leur en donner !**

J'ai reçu et consulté les Directeurs généraux de l'Administration provinciale sur le présent projet et ces derniers m'ont fait part de leur totale adhésion et se réjouissent de participer pleinement à sa mise en œuvre. De même, les organisations syndicales représentatives ont toutes manifesté un intérêt très positif à l'égard de ma démarche. Elles seront d'ailleurs, à leur demande, pleinement associées à la réalisation de ce plan dans le cadre notamment du Comité d'accompagnement de ce Plan d'action.

J'ai demandé à ce que l'évaluation de la mise en œuvre de celui-ci par le Collège provincial ait lieu au moins trois fois par an et, toujours dans un souci de bonne gouvernance et de transparence, les conclusions seront communiquées à l'ensemble des Conseillers provinciaux.

À l'instar de la philosophie développée par la déclaration de politique générale, le leitmotiv du Plan d'action 2006-2012 pour l'optimisation et la simplification des services de la Province de Liège sera :

**« Une administration provinciale moderne, au service de tous  
et forte de ses agents »**